

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	8 ^{ème}
Nom de site	FRIEDLAND_RE	Numéro	00010347U59-24
Adresse du site	47, avenue de Friedland	Hauteur	R+5 (20m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations/ Commerces
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts Suppression de la 3G 2100MHz		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2016
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	22/02/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	24/03/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à réaménager un relais sur la toiture de l'immeuble situé au 47 avenue de Friedland dans le 8 ^{ème} arrondissement de Paris		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 2 antennes existantes à faisceau fixe émettant sur les fréquences 800/900/1800/2100/2600MHz (2G/3G/4G) par 2 antennes à faisceau fixe qui émettront sur 700MHz (ajout pour la 4G), 800/900/1800/2100/2600MHz (2G/3G/4G), et l'ajout de 2 antennes à faisceau orientable qui émettront sur la fréquence 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 0° et 245°		
Distance des ouvrants	Trappe d'accès à la toiture à 5,50m Fenêtres de 3m à 4m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Azimut 245° : R+4
Estimation par azimut	2G/3G/4G : 0° < 4V/m ; 245° < 5V/m 5G : 0° < 1V/m ; 245° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	20,65m pour les faisceaux fixes et 21,18m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les nouvelles antennes seront installées en lieu et place des antennes existantes et fixées sur 2 nouveaux supports muraux contre les 2 cheminées existantes
Zone technique	Des modules radio seront également installés sur 2 supports muraux contre les cheminées à proximité des antennes

Date :

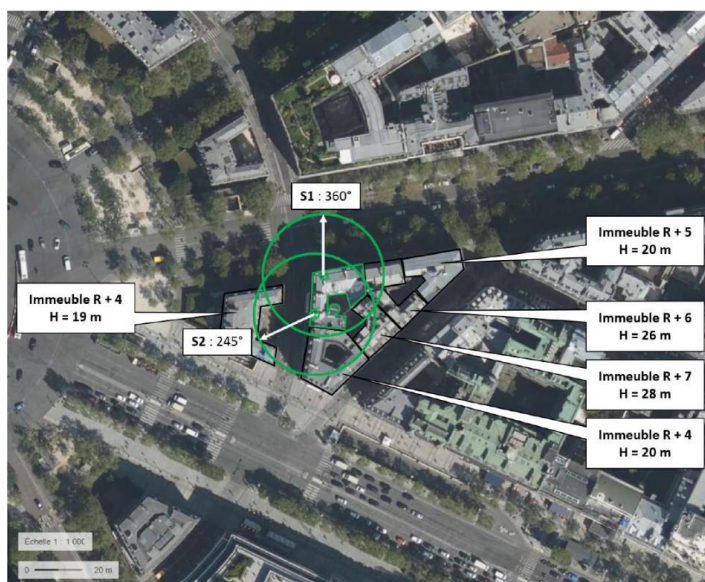
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 2G/3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 245, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 16.50 m.



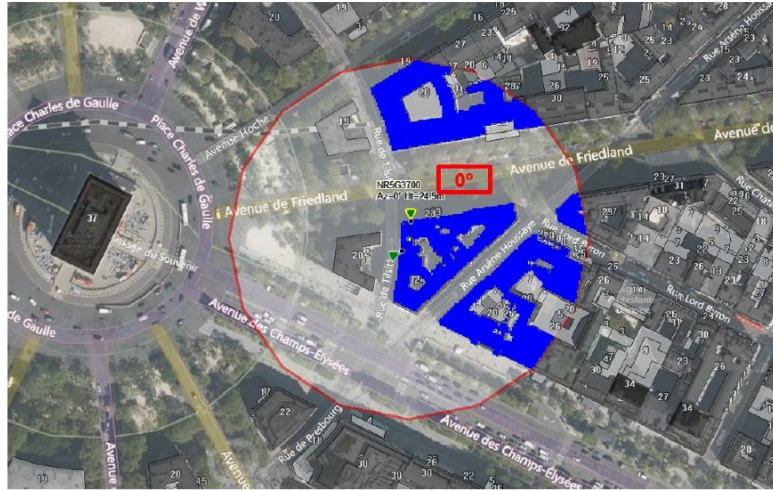
Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 360°	Azimut 245°
Niveau Maximal (V/m)	entre 3 et 4	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	19.50	16.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 360, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux_orientables :

	Azimut 360°	Azimut 245°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	19.50	22.50

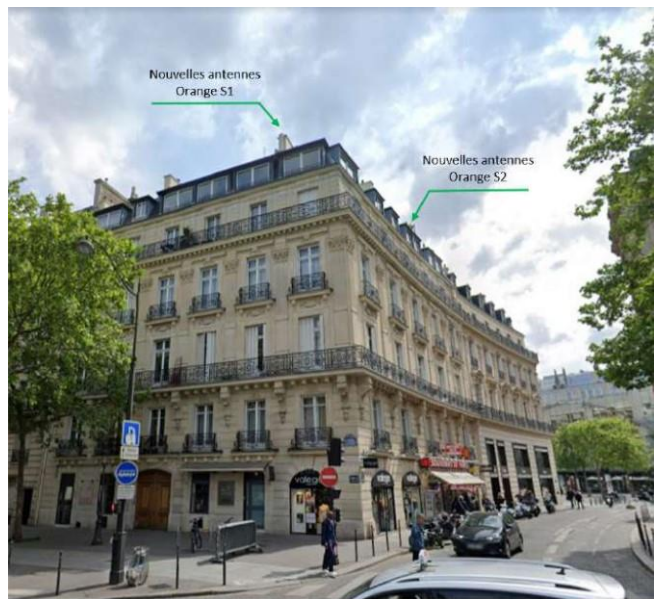
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



PAS DE CHANGEMENT VISUEL DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimut 360°



Azimut 245°

